



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
17 DÉCEMBRE 2024 À 08H30 – SIÈGE SOCIAL DE LA ZONE DE SECOURS DE
WALLONIE PICARDE (CHAUSSÉE DE LILLE, 422C À 7501 ORCQ)**

PRESENTS :

Madame MARGHEM Marie-Christine, Présidente du Collège et du Conseil ;
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, BOITTE Alexandre, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BRABANT Aurélien, BUSINE Michaël, CASTERMAN Michel, CLOET Ann, CORNILLIE Hervé, DELAUNOIT Benjamin, DI LORENZO Frédéric, DUDANT Gauthier, DUPIRE Jacques, LEEUWERCK Alice, MARCIL Dominique, MARLOT Bastien, MOTTE Antoine, VAN GROOTENBRULLE Florent, VANDERSTRAETEN Roger, WACQUIER Pierre ;

Monsieur Charles YSEBAERT, Commandant de Zone f.f. ;
Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire de Zone ;

Monsieur Florent BOTTE, comptable spécial, invité en tant qu'expert ;
Madame Laurence LEFEBVRE, adjointe au comptable spécial, invitée en tant qu'experte.

La séance débute à 8 heures 40. Madame la Présidente excuse Messieurs BOITTE, BUSINE, CASTERMAN, VAN GROOTENBRULLE et VANDERSTRAETEN.

Séance publique

Point 1. Compte-rendu des dernières séances - Approbation.

Madame la Présidente demande si les membres du Conseil ont des remarques à formuler concernant les comptes-rendus des dernières séances ; les membres du Conseil n'ont pas de remarque.
À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 18/11/2024 ainsi que le compte-rendu de la séance d'installation du 04/12/2024.

Point 2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil de Zone.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'arrêter son règlement d'ordre intérieur.

Point 3. Délégation des compétences du conseil au collège de zone.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'arrêter la délégation de ses compétences pour des décisions relevant des statuts administratifs des membres du personnel dans les matières qui ne lui sont pas spécifiquement attribuées.

Point 4. Déclassement d'un camion-citerne à la suite d'un sinistre.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le déclassement d'un camion-citerne à la suite d'un sinistre en date du 16/09/2024. Le Collège de Zone, en séance du 05/12/2024 a décidé de d'approuver l'offre pour le rachat de l'épave et la proposition d'indemnité, mais il convient de ratifier le déclassement du véhicule.

Point 5. Acquisition d'ambulances destinées à la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de lancer un marché public ayant pour objet "Acquisition d'ambulances destinées à la Zone de Secours Wallonie Picarde", estimé à 1.586.776,86 € hors TVA ou 1.920.000,00 € TVA comprise pour une durée de 4 ans et un nombre estimé entre 8 à 12 ambulances.

Point 6. Acquisition de radios via l'accord-cadre Astrid.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de recourir à l'accord-cadre Astrid (lot 2 : Radios standard) pour l'acquisition de radios et d'utiliser la procédure de mini-compétition.

Point 7. Recrutement au grade de sapeur-pompier volontaire - Déclaration de la vacance de postes et usage de la réserve de recrutement.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer la vacance de 27 postes de sapeur-pompier volontaire pour admettre au stage de recrutement les candidats de la réserve en ordre de validité.

Point 8. Recrutement au grade de sapeur-pompier ambulancier volontaire - Lancement de la procédure.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de lancer une procédure pour le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.

Point 9. Recrutement d'un membre du personnel administratif pour la fonction de responsable du service informatique - Lancement d'un nouvel appel à candidats.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide lancer un nouvel appel à candidat pour le poste de responsable de service pour le service informatique déclaré vacant lors du conseil du 18/10/2024 et de prévoir une prolongation automatique de cet appel de mois en mois jusqu'à la réception d'au moins une candidature recevable qui permette l'organisation du concours de recrutement.

Point 10. Promotion au grade d'adjudant professionnel - Déclaration de la vacance de postes.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer la vacance de 14 postes pour le grade d'adjudant professionnel.

Point 11. Promotion au grade d'adjudant volontaire - Déclaration de la vacance de postes.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer la vacance de 4 postes pour le grade d'adjudant volontaire.

La séance est clôturée à 9 heures.

Pour le Conseil de Zone,



Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone



Charles YSEBAERT
Commandant de Zone f.f.



Marie-Christine MARGHEM
Présidente de Zone

